



17 juin 2013 : Episode grêleux à Tivernon



Le 17 juin à partir de 9h00 de nombreux appels parviennent au CTA 45 pour des toitures fortement endommagées sur la commune de Tivernon sur le Groupement Est. Cette commune du Loiret est normalement défendue par les sapeurs-pompiers du SDIS 28. Monopolisés sur d'autres interventions liées aux événements climatiques, ce sont donc les sapeurs-pompiers du Loiret qui se rendent sur les lieux afin de prendre en compte la situation.

Le FPT Arténay, premier engin sur les lieux fait une 1^{ère} reconnaissance dans la rue principale de la commune et se rend vite compte de l'ampleur de l'intervention. En effet, partis pour une toiture endommagée à une adresse bien précise, les secours sont en fait confrontés à de multiples toitures fortement endommagées par des grêlons, pour certains plus gros que des balles de golf.

Moyens engagés au départ :

• FPT ARTENAY



• VTU ASCHERES



• VCG PITHIVIERS



Rapidement pris à partie par les habitants demandant tous l'assistance des sapeurs-pompiers, ces derniers subissent une forte pression de la part de la population et prennent conscience que si une toiture est bâchée, elles devront toutes l'être !

Avec l'arrivée du chef de groupe, les reconnaissances sont complétées conjointement avec le maire de la commune dans les rues principales afin d'identifier, dimensionner et prioriser les actions.

1^{er} message du chef de groupe à 10h53 :

« Après reconnaissance, une vingtaine de toitures impactées. Le Maire de la commune procède actuellement au recensement. Débordement d'une mare avec transformateur EDF à proximité, non impacté. Je poursuis les reconnaissances dans l'attente d'un recensement plus précis. »





La montée en puissance du dispositif de secours (J1) :

A **12h30**, dans un second message le COS (VCG Pithiviers), demande des équipes supplémentaires pour une trentaine de pavillons impactés par la grêle. Tandis que les opérations de bâchage débutent sur le terrain, la montée en puissance du dispositif se fait petit à petit :

- **13h50** : engagement de 5 VTU supplémentaires  **X 5**
- **14h15** : Information de l'officier CODIS par le chef de salle 
- **14h27** : engagement du chef de colonne 
- **14h35** information du chef de site 
- **14h39** : préfecture informée 
- **15h15** : arrivée de l'officier CODIS au CTA 

➤ **15h40** :

1^{er} message du chef de colonne :



- Je suis** : Commune de Tivernon
- Je vois** : Suite à épisode grêleux sommes en présence de plusieurs dizaines de bâtiments impactés.
- Je fais** : 2 bâtiments bâchés, une vingtaine à bâcher.
- Je demande** : 5 VTU supplémentaires avec lots bâchage, une EPA une CELOG et un soutien sanitaire.



➤ **16h20** : activation de la salle CODIS



➤ **17h15** : activation du PC



➤ Jusqu'à **21h30** les opérations de bâchage se poursuivent. Au rythme d'un message par heure le chef de colonne rend compte au CODIS de l'avancée des opérations (interventions terminées/en cours/en attente) et ajuste les moyens nécessaires (VCG, RCAR, lots bâchage).

➤ **21h30** : Opération suspendue jusqu'au lendemain matin en raison de la nuit tombante et de violentes rafales de vent mettant en danger le personnel.

J2 et J3 :

Le lendemain et le surlendemain les engins de secours sont déclenchés dès 7h30 et le PC activé à partir de 8h30 afin de poursuivre les actions entreprises la veille. Le dispositif de secours décroîtra jusqu'à la fin de l'opération le mercredi 19 juin à 14h30.

Voir bilan des 3 jours en page 5



L'intervention en images :



Différentes bâches (plastique, poliane, tissu) ont été utilisées aux qualités inégales (poids, résistance, imperméabilité). Le retour d'expérience a permis de prendre en compte les remarques et d'anticiper sur les prochains achats de bâches.



Le PC, la CELOG et le soutien sanitaires constituent des appuis opérationnels indispensables qu'il convient de demander dès que possible dès lors que l'intervention le nécessite (nombre de SP, durée d'intervention, conditions météorologiques, type de sinistre,...).



La règle du travail en binôme a été respectée et même optimisée : en effet afin de travailler en sécurité et de manière plus efficace le bâchage d'une toiture était réalisé par 2 binômes, à cette fin la demande de FPT afin d'avoir personnel, LSPCC et échelles peut s'avérer pertinent.



La sécurité :

Le port des EPI réglementaires associé à l'utilisation des échelles (aériennes, à coulisses, de toit) et des LSPCC permet de travailler en sécurité sur des interventions en hauteur.

Sur un sinistre étendu dans le temps et dans l'espace il convient d'informer l'ensemble des intervenants de la localisation de la zone de repos/restauration/soutien sanitaire (à matérialiser sur la SITAC au VPC).

Dans l'attente de la formalisation de la fonction sur intervention de l'officier sécurité et de sa prise d'effet au sein du SDIS 45, il est tout à fait envisageable pour le COS de confier à un officier la responsabilité d'un secteur fonctionnel LOG/SECU.



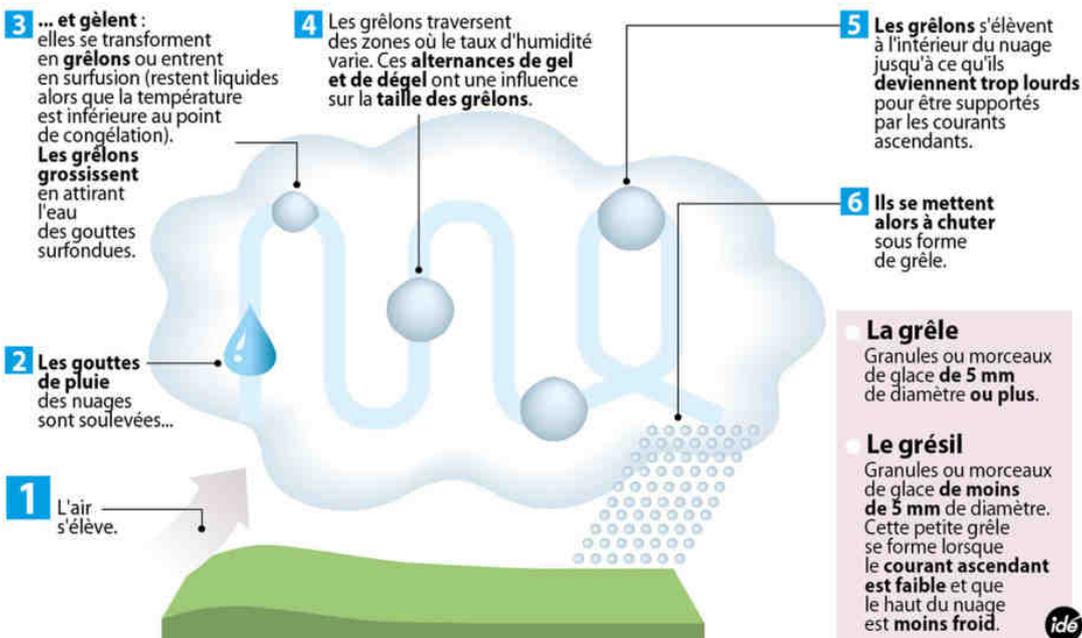
ZOOM sur : La grêle

Source :
www.ide.fr



Comment se forme la grêle ?

Lorsque les conditions sont réunies, les nuages produisent des morceaux de glace dont le diamètre dépasse 5 mm.



Les grêlons se forment dans un cumulonimbus, nuage d'orage, à des altitudes où la température est largement négative et où les gouttelettes de pluie sont gelées. Les petits grains de glace commencent par tomber, mais ils sont repris par un courant ascendant au cœur des turbulences de l'orage. Ils remontent donc dans la zone supérieure du nuage où ils sont enrobés d'une nouvelle couche de glace. Ils reprennent ensuite leur chute et le processus se répète jusqu'à ce qu'ils soient enfin assez lourds pour tomber jusqu'au sol. La grêle tombe sous forme d'averses, les grêlons s'étant formés à des altitudes où la température est nettement plus froide mais au sol la température peut être supérieure bien entendu à zéro. Elle s'observe habituellement au cours de forts orages, principalement dans les climats tempérés.



Éléments favorables

- Cartographie schématique réalisée avec l'aide de la factrice du village présente sur les lieux disposant d'une connaissance précise du secteur (adresses, occupants,...)
- Intervention au mois de juin : coucher du soleil tardif
- Appui très efficace de la CELOG
- Présence immédiate du maire de la commune qui, par un point de situation réalisé avec les riverains, a permis de mettre un terme aux interpellations nombreuses et répétées des habitants et de dresser un listing recensant les habitations sinistrées.
- Renfort progressif de couvreurs pour les opérations de bâchage.
- Implication de la population (disponibilité, mise à disposition de bâches)
- Mobilisation massive de moyens de bâchage sur un point localisé du département sans rupture d'approvisionnement pendant 3 jours.
- Utilisation des moyens informatiques du VPC pour gérer les interventions (RDV, bilans opérationnels,...)

Éléments défavorables :

- Cette même matinée environ 25 interventions ont lieu sur le secteur de Patay pour des locaux inondés (simultanéité).
- Le besoin d'un officier sécurité s'est particulièrement fait ressentir sur ce type d'intervention (travail en hauteur, conditions climatiques, durée).
- Sinistre d'ampleur étalé géographiquement, dont il est difficile de prendre toute la mesure pour les 1ers intervenants.
- Faible nombre de primo-intervenants au regard du nombre de sollicitations (1 habitation au départ → 58 au final).
- Intervention longue et difficile car les actions à mettre en œuvre sont dangereuses et fatigantes.

Ce qu'il faut retenir :

- Les premiers intervenants, en prenant toute la mesure de l'ampleur du sinistre par une reconnaissance globale, sont le point de départ de la montée en puissance que nécessite ce type d'intervention. La reconnaissance et le message d'ambiance doivent permettre de dimensionner les moyens nécessaires et de prioriser les actions.
- Il s'agit d'une intervention exceptionnelle localisée, dont le caractère non-urgent relatif et l'étendue dans le temps et dans l'espace, doivent inciter à la vigilance de tous (sécurité, EPI,...).

Pour en
savoir
plus :



Fiche matériel
Lot Bâchage



Diaporama Bâchage
(programme FMA
INC/DIV 2011)

GIRO

Article Giro du
24/06/2013



NDSO-12-22
Protocole
Logistique



Protocole
ISP Soutien
Sanitaire

COS successifs (J1) :
ADC Patrice DOUCET
Ltn Joris BRAU
Cdt Paul MALASSIGNE
Chef de salle (J1) :
ADC Bruno RATOIN
Officier CODIS (J1) :
Cdt Sandrine COUTELAN

Analyse opérationnelle :
LTN Simon MARYvent